

**Lichao Zhu**

*Lexiques, Dictionnaires, Informatique (LDI)*  
CNRS — Université Paris 13, UMR 7187

## **Création lexicale et créativité textuelle : cas du figement et du défigement**

### **Abstract**

A frozen sequence is a lexical creation. It draws its specificity from the construction of the text. We have tried to demonstrate how an “anti-process”, i.e. de-freezing would undo the language rules. We also establish a typological scheme of different processes of de-freezing and different influences brought to textual creativity. We try to illustrate these two linguistic processes with appropriate examples.

### **Keywords**

Lexical freezing, de-freezing, lexical creation.

## **Introduction**

La création lexicale fait l’objet de nombreuses études. De nouveaux concepts, de nouveaux objets évoquent la créativité de la langue. Nous constatons notamment la prolifération de la création des néologismes. Mais la langue, elle-même, nous offre des créations toutes faites : les séquences figées (SF). Du point de vue morpho-syntaxique, la SF est un syntagme grammaticalement correct comme *prendre une veste* ou *manger les pissenlits par la racine*, cependant elle ne tient pas compte de tous les signifiés de ses constituants, ce que S. Mejri (2000 : 613) appelle « le décrochage référentiel des unités constitutives ». Le sens de la SF est donc difficilement calculable ou totalement opaque. Néanmoins, cet écart entre le signifié et la forme donne des possibilités de varier le texte. L’avantage de la SF par rapport au mot simple est qu’elle dispose, grâce à sa structure polylexicale, de plusieurs signifiants. Par conséquent, en dehors du fait que la SF a la même fonction qu’un mot

simple, elle a une densité sémantique plus élevée. Cette densité est plus importante dans le processus du défigement qui « consiste à briser le carcan qui caractérise les suites figées » (G. Gross, 1996). Les multiples choix pour défiger une SF et les procédés du détournement observés rendent compte de la créativité de la langue.

Notre corpus de référence sera le *Canard enchaîné* (2009—2010).

## 1. Le figement et le texte

### 1.1. Définition

Dans la pratique langagière, en dehors du fait que les mots représentent le noyau de constructions langagières, nous employons massivement des séquences figées, telles que :

- (1) *Alex a une faim de loup.*
- (2) *Anne a pris une veste*<sup>1</sup>.

Nous constatons que dans ces deux exemples, le sens ne peut pas être calculé (ou est partiellement calculable). Dans (1), *avoir une faim de loup* signifie *avoir très faim*. La séquence *de loup* n'est qu'un modifieur de *faim*, et elle doit être comprise dans sa globalité. Si dans le premier cas, nous arrivons peu ou prou à trouver le noyau de la séquence, nous serons incapables de calculer le sens de *prendre une veste* (2) qui signifie *subir un échec*. L'opacité sémantique joue un rôle important. Le lexique figé opaque est reconnaissable parce qu'il met en contraste son signifié global et sa structure polylexicale. D'ailleurs, pour les apprenants de la langue, certaines expressions figées sont des trompe-l'œil, car la langue est basée sur « un sens logique » (donc calculable). Mais face aux irrégularités de la langue, la logique du calcul du sens n'est plus valable.

Nous rappelons la définition classique et morphosyntaxique du terme : « on appelle figement un ensemble de caractéristiques syntaxiques et sémantiques affectant une unité polylexicale [...] ». Parmi ces caractéristiques, on relève : « le blocage des propriétés combinatoires et transformationnelles de l'unité [...], le blocage de l'actualisation et de la détermination des différents constituants de la séquence, le blocage de l'opération d'insertion et de substitution synonymique, et d'une façon générale l'opacité et la non-compositionnalité du sens » (F. Neveu, 2004 : 132).

S. Mejri (1997a) a donné une définition plus précise en tenant compte des aspects principaux du figement : « le figement est un processus inhérent à toute

<sup>1</sup> Sans contexte, la phrase est polysémique.

langue vivante par lequel des séquences de dimensions variables, allant du syntagme à la phrase (parfois même au texte), dont la caractéristique essentielle est la polylexicalité, perdent totalement ou partiellement leur liberté combinatoire au profit d'un fonctionnement global dans le cadre de la nouvelle unité ainsi créée, et participent par là à la création d'une nouvelle signification globale en rupture totale ou partielle avec la signification des constituants (séquences opaques) ou non (séquences transparentes) ».

## 1.2. Figement et critères privilégiés

Il est communément admis que le figement ne concerne que les syntagmes et les niveaux supérieurs. Le mot est l'unité qui entre dans la composition de la séquence figée et c'est à partir de cette unité relativement stable que nous pouvons aborder la SF. Certains linguistes comme S. Mejri (2009) constatent qu'il existe un « *hiatus* » entre le mot et le syntagme. Cela explique peut-être le processus de figement du syntagme qui n'est pas toujours automatique. Face à l'équivoque du concept et de la forme, certains considèrent que la séquence figée est en effet une unité lexicale comme le mot (G. Petit, 2009). On établit souvent une correspondance entre signifiant et signifié c'est-à-dire que l'on lie systématiquement la forme du lexique à son sens. Alors, doit-on détacher la forme du sens ? Parviendra-t-on à percevoir la relation entre les deux formes dans le figement ? Y-a-t-il des aspects linguistiques à privilégier au cours de cette création linguistique ?

La polylexicalité est naturellement le critère essentiel du figement (A. Lecler, 2007). Elle permet à la séquence figée d'élargir le concept de l'unité lexicale tout en restant saillante par sa forme. Nous appelons souvent les unités figées « les séquences figées » ou « les expressions figées » selon le cadre dans lequel se situe la recherche. Le terme de séquence figée est couramment utilisé dans la description du figement lexical (S. Mejri, 1997a). Le fait de polylexicaliser un concept permet d'avoir plus de choix dans l'insertion syntaxique. Par exemple, *en douceur* se distingue de ses variantes *doucement* ou *douce*. Les trois, issus de la même racine, sont conceptuellement similaires. Pourtant, le premier, grâce à sa forme composée, s'insère facilement dans la syntaxe, soit avec un nom, soit avec un verbe. La différence entre *Anne chante en douceur* et *Anne chante doucement* ne réside pas dans l'image qu'*Anne chantonne*. Mais la séquence, grâce à sa forme syntagmatique, s'intègre mieux dans la phrase qu'un adverbe. Et le sens de la séquence est incréé dans la phrase grâce à l'adverbial *en douceur* (*prép + N*). La superposition de deux unités crée chez les locuteurs un effet de dédoublement sémantique. Aussi, la séquence peut-elle se servir de l'épithète du nom. On peut bel et bien dire : *L'arrivée en douceur...*, tandis que l'usage de l'adverbe est inscrit dans la grammaire. La séquence est réservée à une éventuelle extension lexicale. Si nous ajoutons le verbe *mettre* devant *en douceur*, nous avons affaire à une SF qui refait une peau

neuve. *Mettre en douceur* signifie *tromper quelqu'un avec de douces paroles*. L'avantage de la polylexicalité est l'extensionnalité.

La globalité est un autre critère qui distingue une SF d'une séquence libre et d'une collocation. La non-compositionnalité du sens se manifeste sans aucune difficulté dans la séquence sémantiquement opaque dont le sens littéral n'a pas de lien étroit avec son sens réel. *Prendre une veste* n'est pas lié à un échec par sa signification littérale. Pourtant, la séquence est naturellement compositionnelle. Nous ne pouvons pas nier sa transparence. Tout dépend de la façon dont on interprète le contexte dans lequel la séquence se situe. Les deux phrases suivantes illustrent ces nuances :

- (a) *Anne a pris une veste du vestiaire.*  
*prendre* :  $N0 : <\text{hum}>$ ,  $N1 : <\text{vêtement}>$ ,  $N2 : <\text{loc}>$
- (b) *Anne a pris une veste aux élections.*  
*prendre une veste (aux élections)* :  $N0 : <\text{hum} : \text{candidat}>$

La première phrase (a) doit être interprétée dans le cadre de la syntaxe libre : *prendre* est un verbe prédictif et *veste* un argument. La composition du sens de la phrase est contrainte par la sémantique innée de la phrase et aussi par la logique du sens qui se manifeste par la préposition *de* indiquant éventuellement un argument locatif : *(le) vestiaire*. La phrase est ainsi validée grâce au lien logique des constituants (D. Le Pesant, 1994). La deuxième phrase (b) est une séquence figée. Même si les structures de ces deux phrases sont presque identiques, leurs significations sont complètement différentes.

Le figement est un processus de création au moyen d'« expropriation », de « réquisition ». Il prive les mots concrets de leur sens et coupe les liens analogiques auxquels ils sont attachés. Mais les mots ne sont pas « morts » dans une SF. Ils sont remotivés dès que la situation, ou le contexte, le permet.

Le figement est un processus omniprésent dans le texte, car il fait partie de la phraséologie de l'usager de la langue. L'utilisation de la SF est donc spontanée. O. Ducrot (1997) précise que dans la construction de la phrase, « la situation s'opère directement sur la phrase et elle s'opère sur la valeur de la « combinaison syntaxique » des morphèmes « à l'intérieur de la phrase ».

Une phrase telle que *Paul a mangé les pissenlits par la racine* signifie *Paul est mort et enterré*. Or, dans cette phrase, la loi du discours n'est pas appliquée dans sa plénitude sans que la situation du discours soit indiquée. La situation est dénoncée seulement par la signification de la séquence figée. Ainsi, nous pouvons imaginer sans aucune difficulté que cette phrase est utilisée pour décrire un enterrement. Mais quand on essaie de préciser la situation, on doit garder la même logique textuelle entre la séquence figée et le reste du texte.

Le sens littéral de la SF est souvent négligé. Or, il est difficile d'ignorer cette forme lexicale. Lors de l'étude de l'étymologie des expressions figées, nous remar-

quons que les sens actuels des séquences figées sont dérivés du sens lexical. C'est pourquoi les exemples suivants ne sont pris pour des équivalents :

*Victor Hugo est mort.*

\**Victor Hugo a passé l'arme à gauche.*

La séquence figée n'est pas appropriée initialement à la classe des <hum : écrivains>. Néanmoins, si l'on dit *Le soldat a passé l'arme à gauche*, le sens de la séquence s'accommode à la situation : *passer l'arme à gauche*, N0 : <hum : soldat>.

Nous citons le paragraphe de Georges Perec :

*Le petit soldat, tête nue, les mains élargies, se dandinait pour cacher sa grosse émotion. Il aimait bien mademoiselle, cela l'embêtait sérieusement de lui voir passer l'arme à gauche, comme il le disait dans la cuisine.* (G. Perec, *Quel petit vélo à guidon chromé au fond de la cour ?*, 1966, p. 75).

La séquence *passer l'arme à gauche* est une locution du langage militaire (A. Rey, S. Chantereau, 2006) donc elle est parfaitement insérée dans le contexte. L'emploi de SF dans un autre domaine n'est pas permis, car le contexte et la logique du sens régissent l'insertion de la séquence.

La SF, par rapport à la séquence libre, est un « prêt-à-utiliser » dans le texte. Mais elle est soumise à des conditions pragmatiques. Les séquences ayant le même signifié ne sont pas toutes permutables, p.ex. *casser sa pipe* et *passer l'arme à gauche*.

Par conséquent, quand on lit :

*Virginie parlait de la campagne : elle aurait voulu être enterrée au coin d'un bois, avec des fleurs des champs sur sa tombe. Madame Lerat gardait déjà, dans son armoire, le drap pour l'ensevelir, et elle le parfumait toujours d'un bouquet de lavande ; elle tenait à avoir une bonne odeur sous le nez, quand elle mangerait les pisseenlits par la racine.* (E. Zola, *L'Assommoir*, 1877, p. 662).

On ne s'aperçoit d'aucune anomalie au niveau de la phraséologie, car tout le texte parle de la campagne et la situation se fixe dans une ambiance paysanne. L'expression qui a un signifiant littéral imagé fait partie parfaitement dans la situation. Il en va de même pour :

*CÉLESTIN. — Ah ! pour sûr.*

*TANTE DIDICHE (maligne). — Quand vous n'y serez plus ni l'un ni l'autre, et que vous mangerez les pisseenlits par la racine.*

*CHARLOTTE (riant jaune). — Oui, tante Didiche... Mais dites-voir, pourquoi que vous vous entêtez comme ça, à ne pas vouloir* (G. Chepfer, *Saynètes, Paysanneries*).

## 2. Le défigement et le texte

Dérivé du figement, le défigement est un processus qui « consiste à briser le carcan qui caractérise les suites figées » (G. Gross, 1996). De plus, « le défigement est un jeu de mots qui repose sur le principe de reconnaissance d'un figement préalable ». Le figement est l'unique prémissse de ce processus du jeu. Et le jeu de défigement est modulable, grâce au figement qui est une source stable. Le défigement est corrélé avec le figement sans lequel il ne peut exister, et il est « le meilleur indicateur » (A. Lecler, 2007) du figement.

Si dans le défigement, la reconnaissance du figement est nécessaire, cela suppose que celui-ci soit encore lisible malgré les déformations subies. La liberté prise à son égard ne le détruit pas dans son ensemble. Des indices de fixité perdurent pour que le lecteur effectue justement cette reconnaissance. À l'intérieur même de la variation créée par le défigement la fixité du figement peut se lire. On remarque que la polylexicalité (A. Lecler, 2007) et la globalisation sont deux critères essentiels (G. Gréciano, 1983 ; S. Mejri, 2006) du figement et par analogie, du défigement.

La polylexicalité permet au défigement de multiplier, par transformation formelle, le nombre de procédés défigés. Sur l'axe syntagmatique et l'axe paradigmique, les transformations sont théoriquement innombrables : la globalité conditionne la sémantique du figement et le défigement peut détruire cette globalité pour parvenir à des jeux de mots sémantiques. Un bon nombre de jeux de mots est ainsi créé.

La question centrale entre le figement et le défigement est le degré de figement. Celui-ci mesure la fixité de la séquence figée qui se situe entre la collocation et le proverbe (M. Conenna, 1998), extensible selon le contexte.

### 2.1. Substitution

Pour expliquer la façon dont la séquence défigée (SD) exerce la fonction de créativité dans le discours, nous commençons par exposer les critères indispensables pour qu'une SD participe à la créativité du texte. Du monème à la phrase ou au discours, les unités de langue ont toujours leurs fonctionnalités dans un cadre déterminé. Par exemple, un monème contribue à la formation du mot, il n'exerce une influence que dans le cadre du mot. Et tout niveau supérieur est constitué de mots. Mais un changement monémique engendre-t-il directement une nouvelle formation valide d'un syntagme ? Nous tentons de répondre à cette question par des exemples tirés du *Canard enchaîné*.

La séquence *mal barreaux* est totalement agrammaticale, l'adverbe n'étant pas l'épithète du nom. Il est dérivé de *mal barré*. En changeant le mot sur l'axe paradigmique, la séquence est recomposée.

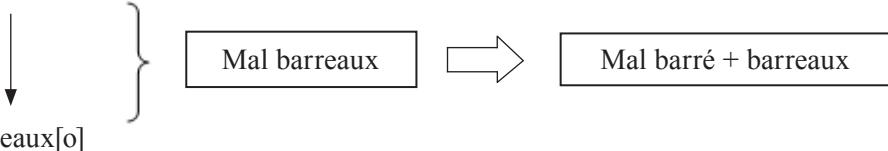
*Mal barreaux* [baro]

*Mal barré* [bare]

La seule distinction se fait au niveau phonémique. Mais contrairement à ce que nous croyons, un grand nombre de SD ne gardent que le lien phonétique avec leur SF, car les jeux de mots oraux sont plus spontanés que les jeux de mots sémantiques. Nous sommes ainsi convaincu qu'il faut élargir la notion d'« unité lexicale ». Le phonème n'est pas une unité de signification, mais il évoque, par ressemblance phonique, des combinaisons phonétiques. Autrement dit, les permutations, au lieu de se produire au niveau du monème, se réalisent au niveau du phonème. Par conséquent, l'interprétation de la séquence se fait en deux parties : partie phonique et partie sémantique. Or, la partie sémantique n'adhère pas à la partie phonique, mais y est lié en tant que « non dit ». Quand on prononce *mal barreaux*, nous restituons intuitivement *mal barré*. Et le mot *barreaux* a une double fonction : d'une part, la ressemblance phonique [bar] et d'autre part, sa propre signification. Mais cela ne suffit pas d'avoir une interprétation adéquate, le signifié de *barreaux* n'étant pas précisé. Nous sommes obligés de nous appuyer sur le contexte pour comprendre la séquence. La séquence *mal barreaux* est en effet le titre d'un article qui traite de la condition pénitentiaire. Le mot *barreaux* est évoqué à cet effet. L'interprétation se fait donc sur la base de la séquence figée initiale *mal barré* et y ajoute *barreaux*, la séquence conditionne le contenu sémantique du texte tandis que le mot ajouté explique le sujet du texte.

Il en est de même pour *taxe à la vanité ajoutée* issue de la séquence *taxe sur la valeur ajoutée*. Le mot *vanité* est évoqué par la ressemblance phonétique grâce à la syllabe [va] qu'il partage avec le mot *valeur*, ce qui suffit à provoquer une substitution de syllabes qui s'ensuivent.

Mal barr-é[e]



barr -eaux[o]

La SD dicte le contenu du texte. Mais le défigement n'aide pas la SD à s'insérer dans la syntaxe, car la SD est souvent agrammaticale. C'est-à-dire que la grammaire interne de la SF ne permet pas à cette mutation de s'insérer dans la syntaxe. Regardons la structure de *mal barreaux* par rapport à la séquence d'origine *mal barré*. La structure *ADV + N* n'est pas évidemment envisageable dans la grammaire.

C'est également le cas de : *Les producteurs de lait déterrent la vache de guerre* où le substantif *vache* remplace le substantif *hache*. L'interprétation se fait selon le sens global de la SF et le sens du mot *vache*. La structure de la séquence nominale reste intacte.

La SD est incapable de s'insérer dans la syntaxe à cause de l'irrégularité de sa structure. En conséquence, il est nécessaire d'élargir la définition de l'unité opérationnelle de la séquence défigée. On doit considérer la SD comme une nouvelle création de la langue qui s'intègre dans tous les niveaux de langue.

## 2.2. Insertion

Nous distinguons l'insertion interne et l'insertion externe. La première concerne l'introduction d'éléments au sein d'une SF «avec destruction syntaxique» (R. Galisson, 1995 : 109) de la séquence. On peut s'inspirer de certains tests qu'on effectue pour analyser le degré de figement. Il s'agit d'introduire des modificateurs qui pourront néanmoins bouleverser la configuration de la SF.

Dans *La guerre très froide* (*Canard enchaîné*, 4610), la SF renvoie à une période de l'histoire. Le fait d'évoquer cette séquence évite de paraphraser *les conflits de deux camps de 1945 à 1990*. La SD se détache donc de son signifié linguistique. L'insertion de l'adjectif renvoie *froid(e)* à son sens initial et à sa catégorie d'origine. C'est l'anti-processus du figement expliqué par S. Mejri (2006 : 177) : «C'est pourquoi on considère que le changement de catégorie grammaticale est un grand facteur de blocage syntaxique. Dès qu'une séquence quitte sa catégorie d'origine, elle se prive de tous les éléments spécifiques à la catégorie d'origine».

Avec le titre *La guerre très froide*, l'article renvoie en effet à la guerre de 1812 entre l'armée française de Napoléon et l'armée russe, qui s'est produite pendant un hiver glacial. Le texte est organisé d'une façon explicative autour du titre et justifie la pertinence du titre. Mais plus souvent, nous rencontrons la SD en mode «fusion», c'est-à-dire la séquence est constituée de deux séquences figées. Par exemple, *épreuve contre la montre suisse* comprend deux séquences figées : *épreuve contre la montre* et *montre suisse*. La *montre* grâce à sa polysémie lie les deux séquences.

Un autre anti-processus est la syntaxation. Au lieu de combiner des mots simples en mots composés, le défigement décompose les mots composés, par exemple : *sur les stocks*, *Sarko a changé d'option* qui est dérivé du mot composé *stock-option*.

## 2.3. Co(n)texte et désémantisation

La cotextualité se manifeste en différentes formes dont la sémantique est le lien le plus important qui lie la SF avec la partie défigée. «Les lectures symptomatiques sont en fait immanentistes : le sens n'est pas immanent au texte, mais à la situation d'interprétation» (F. Rastier, 1997 : 327).

Formellement, une SF et une SD peuvent être authentiques. La forme n'est pas le critère primordial qui permet de distinguer le figement du défigement. Quand

une SF assume pleinement le signifié en tant que bloc de mots et les signifiés des mots constituants, une SF peut devenir bel et bien une SD. Dans ce cas, le seul critère qui les distingue est le co(n)texte. De fait, l'usager de la langue est conscient du double signifié de la SF : un signifié global et un signifié fondé sur les constituants de la séquence.

Si la SF abandonne son signifié, on peut avoir recours à la forme qui dispose également d'un signifié. Ce processus de désémantisation n'est détectable qu'avec l'aide du contexte.

Dans le titre *Des canards morts de rire !!!*, on se doute bien d'un jeu de mots étrange. Des analyses de schéma d'arguments peuvent nous aider à aboutir à une conclusion ; la séquence *être mort de rire* renvoie à l'adjectif *hilarant*. Mais, c'est le contexte qui nous confirme la validité de cette expression. Le texte explique que des *canards* ont été tués par le *gaz hilarant*. Ils sont effectivement *morts de rire*. Le défigement porte aussi sur le choix des arguments, l'expression *être mort de rire* est appropriée à la classe des <humains> et non à la classe des <animaux>, car les animaux ne savent pas rire. L'objectif de ce défigement est de rapporter le fait mais d'une manière ludique.

En comparaison avec une longue paraphrase pour expliquer ce fait divers un peu hors-norme, une phrase défigée est parfaitement adaptée. On reprend l'exemple d'*épreuve contre la montre suisse*. Cette expression croise deux séquences figées (*contre la montre* et *montre suisse*<sup>2</sup>) qui sont désémantisées par le contexte, car *contre la montre suisse* est parfaitement correcte dans le cadre de la syntaxe libre. Le sens compositionnel est réactivé par le contexte.

La sémantique du texte donne entre autres une autre possibilité de jeu de mots, purement sémantique. Nous interprétons *Sarko fait son marché (noir) en Afrique*, dans le sens linéaire, comme *Sarko + fait son marché noir + en Afrique*. Or, le contenu du texte nous indique une autre interprétation possible et orientée. *Sarkozy fait son marché noir en Afrique noire*. Le double sens de *noir* est véhiculé en dépit de la structure de la phrase. Le contenu du texte permet de restituer l'*Afrique noire*.

## Conclusion

Le processus du figement n'est pas un processus qui « martyrise » les mots, mais un processus qui permet de donner un nouvel usage aux mots. Le défigement ne consiste pas seulement à « déstructurer » le figement, il est aussi un processus

<sup>2</sup> L'utilisation du terme « montre suisse » est légiférée, cf. <http://www.admin.ch/ch/rs/2/232.119.pdf>.

de reconstruction. Le défigement se réfère au figement et certains défigements sont des refigements.

Nous avons exploré deux aspects essentiels du figement : syntaxique et sémantique. Les études lexicales nous montrent de possibles transformations formelles du défigement ; les études sémantiques nous exposent jusqu'où le défigement peut être corrélé avec le figement. Si l'insertion textuelle du figement est naturelle, le défigement, lui au contraire, est difficilement insérable. Mais la SD a une maniabilité excellente quand il s'agit de titre d'article, sans mentionner sa forme mnésique vis-à-vis de la séquence figée. Dans le défigement, l'important n'est pas la forme, mais le sens qui provient, d'une part, de la séquence figée, d'autre part, du texte.

## Références

- Ben-Henia I., 2009 : «Les séquences verbales figées métaphoriques». *Synergies Tunisie*, 1, 159—171.
- Bracops M., Dalcq A.-E., Goffin I., Jabé A., Louis V., Van Campenhoudt M., éds, 2006 : *Des arbres et des mots. Hommage à Daniel Blampain*. Bruxelles, Éditions du Hazard, 352p.
- Conenna M., 1998 : «Le proverbe, degré ultime de figement ?». In : S. Mejri, G. Gross, A. Clas, T. Baccouche, éds : *Le figement lexical. Premières Rencontres Linguistiques Méditerranéennes*, Tunis (17—19 septembre 1998). Tunis, Éditions du CERES, 361—371.
- Ducrot O., 1984 : *Le dire et le dit*. Paris, Les éditions de Minuit.
- Galisson R., 1995 : «Les palimpsestes verbaux : des actualiseurs et révélateurs culturels remarquables pour publics étrangers». In : *Études de linguistique appliquée*. Paris, Didier Érudition, 104—128.
- Gréciano G., 1983 : *Signification et dénotation en allemand : la sémantique des expressions idiomatiques*. Collection *Recherches linguistiques*, N°IX, études publiées par le Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 469p.
- Gross G., 1996 : *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Paris, Ophrys, Coll. L'essentiel français, 161p.
- Le Pesant D., 1994 : «Les compléments nominaux du verbe *lire*, une illustration de la notion de 'classe d'objets' ». *Langages*, 115, 31—46.
- Lecler A., 2007 : «Le défigement : un nouvel indicateur des marques du figement ?» *Cahiers de praxématique*, 46 [Montpellier, Pulf], 43—60.
- Mejri S., 2009 : «Le mot, problématique théorique ». *Le français moderne*, 77(1) [Paris, CILF], 68—82.
- Mejri S., 2006 : «Figement et phraséologie en français». In : *Des arbres et des mots. Hommage à Daniel Blampain*. Bruxelles, Les Éditions du Hazard, 169—186.
- Mejri S., 2000 : «Figement et dénomination ». *Meta*, 45 (4), 609—621.

- Mejri S., 1997a : *Le figement lexical : descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Série linguistique X, Publications de la Faculté des lettres de la Manouba, 633p.
- Mejri S., 1997b : « Défigement et jeux de mots ». *Études linguistiques*, 3 [Publication de l'Association tunisienne de linguistique, Tunis], 75—92.
- Neveu F., 2004 : *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris, Armand Colin, 316p.
- Petit G., 2009 : « Le mot : morphologie et figement ». *Le français moderne*, 77(1) [Paris, CILF], 33—54.
- Rastier F., 1997 : « Défigements sémantiques en contexte ». In : M. Martins-Baltar, éd. : *La locution, entre langues et usages*. Paris, Coll. Signes, ENS Éditions Fontenay / Saint Cloud, Ophrys, 305—329.
- Rey A., Chantereau S., 2006 : *Dictionnaire des expressions et locutions*. Paris, Le Robert.